

SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

reconnue d'utilité publique en 1910

Grand Prix de l'Archéologie 1982

Site Internet : <http://www.prehistoire.org> - Adresse e-mail : spf@prehistoire.org

Informations et conditions d'abonnement au Bulletin de la Société Préhistorique Française pour 2025

1. **Le tarif de l'abonnement ou du réabonnement** au Bulletin de la Société Préhistorique Française pour l'année 2025.
ISSN : 0249-7638 – Tome 122 - disponible qu'en version papier

| ABONNEMENT AU BULLETIN DE LA SPF | Zone Euro* en Euros | Zone hors Euro** en Euros |
|--|------------------------|------------------------------|
| Personnes morales | 185.00 € | 195.00 € |
| Associations Archéologiques Françaises | 150.00 € | |

ET ou

| | |
|--------------------------------|------|
| COTISATION A LA SPF SIMPLE | 30 € |
| COTISATION ANNUELLE DE SOUTIEN | 45 € |

* **Pays de la Zone Euro** : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie et Slovénie.

** **Pays hors Zone Euro** : les autres pays

Le tarif de l'abonnement au Bulletin de la Société préhistorique française est TTC franco de port.

L'association est non assujettie à la TVA et ne pratique aucune remise sur les abonnements et les adhésions.

2. **La durée de l'abonnement et ou de l'adhésion** est de 1 an (du 01/01/2025 au 31/12/2025) et sa parution est trimestrielle (fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre)
3. **Tout nouvel abonnement peut s'effectuer en cours d'année**. Les Bulletins déjà parus sont alors envoyés dès réception de la commande.
4. **Le.s renouvellement.s d'abonnement au BSPF en 2025 doivent se faire au mieux courant 2024 en décembre**. Pour une meilleure gestion de l'association, en cas de démission ou de non renouvellement d'abonnement au BSPF, merci de bien vouloir envoyer par e-mail en fin d'année, ou en tout début de la nouvelle année, votre lettre de démission.
5. Nous n'acceptons pas les annulations d'abonnement en cours d'année et non plus de remboursement au prorata des numéros non servis.
6. **Le paiement s'effectue dès réception de la facture**.
7. **Les différents modes de paiement sont :**
- Carte de crédit en Euro (merci de nous communiquer le n° de votre carte de crédit (16 chiffres), sa date de validité (4 chiffres) et le cryptogramme (les 3 derniers chiffres). Les cartes de crédits acceptés : Eurocard, Mastercard et Visa.
 - Virement français en Euro (ci-dessous le relevé d'identité bancaire) merci de toujours indiquer le numéro de facture
- Pour information, les frais de banque sont à votre charge.**
8. **Toute réclamation d'un Bulletin non reçu de l'abonnement en cours doit se faire au plus tard dans l'année qui suit**, merci d'indiquer le nom de votre client, la référence de la facture ainsi que l'intitulé et la référence de l'ouvrage afin de nous faciliter le traitement.

Adresse de correspondance et de gestion :

Société préhistorique française - Pôle éditorial de la Maison de l'archéologie et de l'ethnologie - Boîte 41

21 allée de l'Université - 92023 Nanterre cedex - Tel : 01 46 69 24 44

Siège social : 22, rue Saint-Ambroise - 75011 PARIS – Tel : 01 43 57 16 97

Code APE : 9499Z - E-mail : spf@prehistoire.org - Site Web : <http://www.prehistoire.org>

Domiciliation : La banque postale- Centre de Paris – 75900 Paris cedex 15

RIP : 20041 00001 0040644J020 86 - IBAN : FR 07 20041 00001 0040644J020 86 - BIC : PSSTFRPPPAR